

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue publiquement le 31 juillet 2023 à 13h30, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, Province de Québec, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Monsieur David Huggins-Daines	Maire suppléant
Monsieur Richard Allard	Conseiller du district 1
Monsieur Alexandre Laganière	Conseiller du district 3
Monsieur Jean-François Robillard	Conseiller du district 4
Monsieur Gaëtan Gagné	Conseiller du district 5

Madame la mairesse Michèle Lalonde et madame la conseillère Arielle Beaudin sont absentes pour toute la durée de la séance.

Sont également présentes la greffière, la directrice générale ainsi que la directrice générale adjointe.

Monsieur le maire suppléant déclare la séance ouverte à 13h30.

RÉSOLUTION NO. 2023-310

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 31 juillet 2023

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Richard Allard

POUR : Monsieur Richard Allard
Monsieur Alexandre Laganière
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 31 juillet 2023.

RÉSOLUTION NO. 2023-311

Embauche – Contremaître – Travaux publics

ATTENDU la démission de monsieur Benoit Rapatel, contremaître au Service des travaux publics, en date du 23 juin 2023;

ATTENDU le rapport de monsieur Simon Béliveau, conseiller en ressources humaines, daté du 27 juillet 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Alexandre Laganière

POUR : Monsieur Richard Allard
Monsieur Alexandre Laganière
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil accepte les dispositions du rapport et engage monsieur Alexandre Deslauriers à titre de contremaître au Service des travaux publics de la Ville de Sainte-Adèle à compter du 9 août 2023, conditionnellement à la réussite d'un examen médical pré-embauche;

QUE sa rémunération soit établie conformément à l'échelon 3 de la classe 3 de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Sainte-Adèle et que trois (3) semaines de vacances payées lui soient octroyées dès 2024.

RÉSOLUTION NO. 2023-312

Règlement d'emprunt 1337 décrétant des dépenses de 2 000 000\$ en immobilisations (type parapluie) - ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Gaëtan Gagné

POUR : Monsieur Richard Allard
Monsieur Alexandre Laganière
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le *Règlement d'emprunt 1337 décrétant des dépenses de 2 000 000\$ en immobilisations (type parapluie)* soit adopté;

QU'il entre en vigueur conformément à la loi.

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

Aucune.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

RÉSOLUTION NO. 2023-313

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Jean-François Robillard

POUR : Monsieur Richard Allard
Monsieur Alexandre Laganière
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 13h32.

(s) Michèle Lalonde

Mme Michèle Lalonde
Mairesse

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des Services juridiques